



VILLE DE  
**LORIENT**

# AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Pôle éducation et vie de la cité – PEVC / Direction de l'éducation, l'enfance et la restauration –  
DEER / Service enfance / Structures  
Lieu d'affectation : MULTI ACCUEIL

<u>Cadre statutaire</u>	<u>Cotation RIFSEEP</u>	<u>Temps de travail</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Catégorie</b> : B</li> <li>- <b>Filière</b> : Médico-sociale</li> <li>- <b>Cadre d'emplois</b> : Auxiliaires de puériculture</li> </ul>	C2	Temps complet Régime de 36h30
<u>Situation fonctionnelle</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Référent hiérarchique</b></li> <li>- <b>Positionnement</b></li> </ul>	Directrice/directeur de la crèche  Vous faites partie d'une équipe composée de professionnels de la petite enfance : éducateur/éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et agents accompagnant éducatif petite enfance.	
<u>Relations fonctionnelles</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Internes</b></li> <li>- <b>Externes</b></li> </ul>	Relations régulières avec les membres de l'équipe  Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents - Relations ponctuelles avec les personnels intervenant dans les structures (psychologue, psychomotricien, médecin, ...)	
<u>Mission principale</u>	<p><b><i>La Ville de Lorient gère six crèches collectives et une crèche familiale. L'accueil et la qualité de l'encadrement sont soignés pour répondre précisément aux besoins des tout-petits.</i></b></p> <p><b>Dans ce cadre et pour votre structure, vous assurez la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et de son bien-être.</b></p>	
<u>Activités du poste</u>	<p><b>Garantir un accueil de qualité pour les enfants, les parents ou substituts parentaux</b>            Identifier les besoins de l'enfant            Communiquer et établir une relation de confiance avec les parents            Assurer les transmissions d'information concernant les enfants            Repérer et signaler les enfants en détresse</p> <p><b>Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants</b>            Réaliser les soins quotidiens de l'enfant (hygiène, repas et sommeil) et veiller à son bien-être (sécurité - affection)            Aménager des espaces de vie adaptées aux besoins individuels et collectifs des enfants            Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p><b>Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et de son éveil</b>            Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes            Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression</p> <p><b>Participer à l'élaboration du projet éducatif de la structure (groupes de travail, réunions, ...)</b></p>	
<u>Compétences requises</u>	Diplôme d'auxiliaire de puériculture exigé Savoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité Capacité à travailler en équipe - Capacité d'écoute, d'observation et de communication - Être dynamique, faire preuve d'imagination et de créativité - Rigueur et patience Intérêt et respect pour les enfants Sens du service public	
<u>Observations</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Horaires de travail</u> : 7H10 par jour à effectuer sur les temps d'ouverture de la structure, compris entre 7h15 et 18h45 (selon affectation).</li> <li>▪ 25 jours de congés et 8 RTT</li> <li>▪ Congés à prendre sur la période de fermeture de la crèche d'affectation</li> <li>▪ Ce poste peut être assorti de <u>la NBI</u> sur les fonctions d'auxiliaire puériculture <u>en quartier prioritaire</u> (sous réserve que les conditions d'octroi soient remplies)</li> </ul>	